

Formulaire d'adhésion 2026



Merci d'adresser ce formulaire dûment complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de **AFC** à association des Auditeurs de France Culture, ou bien faites un virement (N° RIB ci-dessous)

MVAC Maison de la Vie Associative et Citoyenne de Paris Centre
Boîte postale 51
5 rue Perrée
75003 PARIS

	☐ Mlle	☐ Madame	☐ Monsieur
Nom			
Prénom			
Profession			
<i>Le cas échéant (retraité, chômeur), indiquer la dernière profession exercée</i>			
Date de naissance (jj/mm/aa)			
Téléphone			
Courriel			
Adresse postale			
Adresse complémentaire			
Code postal			
Ville			
Pays			
Mes trois émissions préférées	1.		
	2.		
	3.		
J'adhère à l'AFC	☐ Adhésion simple, avec transmission du bulletin par mail (20 €)		
	☐ Adhésion avec transmission du bulletin papier + mail (30 €)		

RIB - IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE

ÉTABLISSEMENT 20041	GUICHET 01012	N° COMPTE 3524910P033	CLÉ RIB 33	DOMICILIATION Orléans la Sce centre financier
------------------------	------------------	--------------------------	---------------	---

Le fichier de l'AAFC est strictement réservé aux adhérents et ses données nominatives ne sont pas indexables par les moteurs de recherche internet. Conformément à la Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur ces informations.

V01 – 24/05/2025



Pourquoi une Association d'Auditeurs ?

"L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser les rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
 - la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
 - son ouverture aux différents niveaux de culture ;
- ses rayonnements et développement de son influence ;
 - sa pérennité.

L'association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui.

Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique."

Extrait des statuts de l'Association (08 octobre 2022) - Article 2